

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf : DCM/2017/n°12 /7.5 /02-02/6

Nombre des membres		
En Exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
29	23	27

Date de la convocation : 24-01-2017

Date de l'affichage : 27-01-2017

**OBJET :**

**SUBVENTION 2017**

Rapporteur : J. SOLEYROL

**SEANCE DU 2 FEVRIER 2017**

L'an deux mille dix-sept,  
Le DEUX FEVRIER à 17 H 30

Le Conseil Municipal d'Aigues-Mortes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre Maumejean, Maire d'Aigues-Mortes.

**Présents :** Pierre MAUMEJEAN, Gilles TRAUJLET, Noémie CLAUDEL, Philippe CATHALA, Arnaud FOUREL, Marielle NEPTY, Patricia VAN DER LINDE, Jean Claude CAMPOS, Jeanine SOLEYROL, Claude LAURIE, Alain BAILLIEU, Ariane MOLLUNA, Michel LEBLANC, Véronique BONVICINI, Hélène THELENE, Olivier BERTRAND, Maguelone CHAREYRE, Nathalie THEODOSE, Cédric BONATO, Rachida BOUTEILLER, Fabrice LABARUSSIAS, Guillaume BER, Stéphane PIGNAN.

**Absent ayant donné procuration :**

P. DEVILLE à JC CAMPOS

J.C BASCHIOU à G. TRAUJLET

C. BERTINI à O. BERTRAND

A. BONNET à F. LABARUSSIAS

**Absents:** S. ROUS, A. JACINTO

**Secrétaire de séance :** O. BERTRAND

Il est proposé au conseil municipal :

- D'accorder une subvention de 150 000 € au CCAS d'Aigues-Mortes suivant l'échéancier repris ci-dessous
  - 50 % au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2017
  - 50 % au cours du 2<sup>ème</sup> semestre 2017

Le conseil municipal est invité à délibérer

**Le conseil municipal, après débat et à l'unanimité :**

- adopte la proposition



Le Maire,  
Pierre Maumejean

**Certifié exécutoire compte tenu des :**

- date de transmission à la Préfecture : 06-02-2017

- date d'affichage : 06-02-2017